



www.macommune.info Convention citoyenne pour le climat et la biodiversité : la Région place le citoyen "au coeur des décisions"

Le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté a lancé sa première convention citoyenne pour le climat et la biodiversité ce vendredi 24 novembre 2023 à Besançon. Celle-ci a pour objectif, via un panel composé de 50 citoyens de la région, d'apporter des réponses "à la hauteur des enjeux environnementaux" par le biais d'un exercice citoyen démocratique.

En conférence de presse, la présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté Marie-Guite Dufay a rappelé l'importance de devoir prendre en compte les effets du dérèglement climatique y compris à l'échelle régionale surtout dans une région qui n'est " pas épargnée " par la problématique.

Mais c'est parce que " tout le monde est concerné " par ces questions qui sont, pour la présidente " des questions majeures de notre société " qu'il était important pour la Région d'inclure le citoyen au débat. Car si des politiques régionales ont déjà été mises en oeuvre pour tenter d'apporter des solutions, le citoyen ne doit pour autant pas être oublié et mis " au coeur des décisions ". C'est dans cet objectif que la région Bourgogne-Franche-Comté a souhaité mettre en place cette convention citoyenne pour le climat et la biodiversité dont la première session se tient en ce moment même à Besançon.

Cinq sessions de réflexion

Cette convention citoyenne se réunira de novembre 2023 à juin 2024 lors de cinq sessions d'échanges, soit au total dix journées de réflexion réparties à la fois sur Dijon et Besançon. Elle est composée d'un panel de 50 citoyens résidant en Bourgogne-Franche-Comté, tirés au sort " reflétant la diversité des habitants de la région en termes d'âge, de sexe, de profession et de zone géographique

Durant cet " exercice démocratique " où " l'élu est squeezé ", Marie-Guite Duffay nous rapporte que les citoyens ne seront pour autant pas livrés à eux-mêmes. Lors de cette convention, ils seront accompagnés et sensibilisés via l'intervention de techniciens et d'experts dans le but de parfaire leurs connaissances. Les citoyens seront alors en disposition de débattre et d'être à même de proposer des solutions de modes de vie en adéquation avec le respect des enjeux climatiques et de la biodiversité. Celles-ci pourront concerner des sujets divers tels que les transports, la transition énergétique, la préservation des ressources naturelles, etc.

Le fruit de ces réflexions permettra d'alimenter la prise de décision politique du conseil régional qui s'est engagé à " poursuivre le travail en interne et construire de nouveaux dispositifs pour le territoire



<https://www.macommune.info/wp-content/uploads/2023/11/img-7462-960x504.jpg>

© Élodie R.